

Souveraineté La Solution inc.

L'ambassadeur du Canada en France à l'époque de cet incident, était une personne d'expression anglaise, qui sans doute n'a pas cru bon de révéler ce dossier à son successeur, M. Lucien Bouchard.

Voici la réponse de l'ambassade de France.

**AMBASSADE DE FRANCE
AU CANADA**


Le 21 juin 1993

Claude MERNY
Consul adjoint

Monsieur,

Comme suite à votre appel téléphonique de ce jour, j'ai le regret de vous faire connaître que les archives de cette Ambassade ne recèlent aucun document relatif à l'incident survenu dans la région du lac Erié en 1974 ou 1975. Si des documents concernant cet incident ont existé, ils ont vraisemblablement été détruits réglementairement après une période de 12 ans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée./.



Claude MERNY
Consul adjoint
Chef de Chancellerie



Une solution s'impose, faire du Québec un pays de langue française. Une déclaration d'indépendance dans l'Assemblée Nationale dès la première journée d'ouverture de session après la prochaine élection générale au Québec.